

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents : COUILLEROT Denis / GUILLEMIN Daniel / JANNIN Pierre / NICOLAS Nathalie / ESTIGNARD Isabelle / VOISIN Anne Marie / COTTIN Eric / BAYARD Jean Marc // BOULET Françoise/ PRUDENT Raymond/ GUITAUD Marcel/ DALLOZ Marie Claude

Excusé : RIVOIRE Yves

ORDRE DU JOUR : ASSAINISSEMENT TRANCHES 3 ET 4 : fini des travaux  
RENTREE SCOLAIRE 2010-2011  
AMEANGEMENT PARKING STADE- ECOLE  
COMPTE RENDU PAELLA 14 AOUT  
AFFOUAGE  
VOIRIE  
*QUESTIONS DIVERSES*

ENTEND le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 3 août 2010.

**ASSAINISSEMENT** : les travaux sont terminés .En attente rapport essais étanchéité. Les enrobés sont terminés. Une réunion est prévue avec l'OPAC le 28 de ce mois.

**RENTREE SCOLAIRE 2010-2011** :

SIVOS ECOLE :

Madame le Maire Présente le compte rendu de la réunion du 10 septembre :

- \* Remerciements à Madame BOULET Françoise pour sa présidence depuis 2008 au sein du SIVOS et, notamment le montage du dossier numérique à l'école de Saillenard.
- \* Présente le personnel du SIVOS, son fonctionnement et la participation financière des 2 communes
- \* Informe que le trajet du bus sur Beaurepaire a été modifié afin d'assurer la sécurité des enfants qui devaient traverser la RN vers la rue des Puisatiers. Les horaires et trajets validés par le Conseil Général seront transmis aux familles concernées. Le trajet sur Saillenard n'a pas été modifié.
- \* Informe que lors de la grève des enseignants à Beaurepaire le service d'accueil a été assuré.
- \*Remerciements à l'association de parents d'élèves pour l'installation des jeux dans la cour de l'école de BEAUREPAIRE le samedi 4 septembre.
- \* Remerciements à Monsieur Pierre JANNIN pour la fourniture de la toile de verre à l'école

Cantine : Madame le Maire présente le compte rendu de la réunion du 7 septembre : Mr GAUTHIER Philippe reprend ses fonctions de président et présente le nouveau ( 9 personnes se partagent les taches et 12 membres)

- \* Présente un bilan financier sain avec 13 800 repas servis.
  - \*informe que le conseil général ne versera pas la subvention de 1000 euros : est demandé aux communes d'assumer la subvention non versé par le Conseil Général. Madame le Maire indique en parler à son conseil, propose au bureau un entretien avec le conseil général los de sa permanence à Beaurepaire le 2 octobre concernant la subvention non versée.
  - \* Les prix des repas ont été augmenté de 2 €/mois soit : SAILLENARD : 50 euros/mois et BEAUREPAIRE 47 €/mois.
- Il a été décidé lors du conseil que la commune ne se substituerait pas au conseil général pour la subvention Attend la fin de l'année pour connaître le bilan
- \* Informe que les cantinières par courrier ont demandé une prime
  - \*Informe que vraisemblablement il faudra mettre en place 2 services à Beaurepaire car beaucoup de petits. Le bureau décide de continuer jusqu'à la toussaint avec 1 service.
- Le 20 septembre, Mr GAUTHIER Philippe et Mme PERRIN (vice présidente de Beaurepaire) informent Madame le Maire qu'un second service doit être mis en place avant la Toussaint.

Madame le Maire informe le conseil et indique faire une réunion extraordinaire le personnel du SIVOS jeudi 25 septembre pour pallier à cette demande.

\*informe que le bureau reconduit toutes les manifestations.

**PARKING STADE** : demande le stationnement en épis des véhicules le long du stade. Après vote contre 0 – pour 11 – abstention 1.

Décide de matérialiser au sol l'emplacement du bus vers l'école, au stade et vers la rue des Pommiers.

Demande la réfection des passages piétons.

**COMPTE RENDU PAELLA** : remerciements aux 30 bénévoles qui ont participé au bon fonctionnement de la paella qui a très bien marché malgré la pluie

**AFFOUAGE** : inscriptions en mairie avant le 5 octobre. Des chênes et frênes seront vendus à la scierie COLAS de Bosjean pour un montant de 550 euros.

**VOIRIE 2010** : Les riverains de la Rue des Pommiers demandent que les accotements soient refaits. L'entreprise est en phase de déterminer le travail Les travaux rue des Chênes seront terminés cette semaine. Des trous sont à boucher à plusieurs endroits de la commune

### **QUESTIONS DIVERSES**

Mr Mme BADOS Romaric demande l'achat de la desserte desservant leur propriété aux 1145 route de Bourgogne. Après vote, le conseil accepte de rétrocéder le chemin. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acheteur.

Suite à la démission de Monsieur Denis GAUTHIER au conseil municipal, nommé un délégué au SIVU DU BOCAGE BRESSAN et à LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

*SIVU* : Monsieur GUITAUD Marcel Jean après vote pour 12 – abstention 0 – contre 0

*COMMUNAUTE* : Madame NICOLAS Nathalie après vote pour 12 – abstention 0 – contre 0  
Madame BOULET Françoise suppléante après vote pour 12 – abstention 0 – contre 0

Le remplacement dans les commissions communales a été également modifié.

Suite à une demande de Madame GOBET Evelyne pour enseigner des cours de taïchi le lundi à la salle des fêtes, le conseil accepte de lui louer annuellement la salle des fêtes.

*TERRAIN RUE DES POMMIERS* : demande à la DDT une visite sur le terrain pour étudier le dossier.

*GROUPE CASINO* : visite du groupe Casino dans la commune pour un projet de magasin (épicerie).

*COLOMBARIUM* : a été livré le 21 et sera installé courant octobre.

Etudie la demande d'un commerçant ambulant pour vente de légumes et pâtisseries le mercredi matin. Le conseil accepte sa venue.

Madame le maire informe le conseil de son entrevue avec Monsieur Jean Emmanuel ROLLAND concernant la fermeture qui perdure du bar restaurant les Platanes.

Des arrêts bus ont été installés au bourg par le conseil général ( car Buscéphale)

Compte rendu du centre de loisirs du mois de juillet : bilan positif – pour la première année le centre ados a très bien fonctionné.

Suite à une demande de participation financière pour les vacances d'un enfant de la commune, le conseil, après vote, ne participera pas à cette dépense.

Etudie la demande de Madame LUCCHESINI, directrice de l'école de Saillenard pour une participation financière à une classe découverte pour les élèves de CM2 (voyage à LONDRES) . Le conseil se prononcera après l'avis du SIVOS.

Suite à deux demandes de location pour l'appartement de la cure le conseil après vote refuse la location à ces demandes.

La bibliothèque est en cours d'aménagement dans l'ancien local des ADMR .Remerciements à Frédérique pour son travail apporté.